

Profil d'enseignement

Institut supérieur de soins infirmiers Galilée (ISSIG)

Bachelier infirmier responsable de soins généraux (4ans)

2016-2020 et 2017-2021

1. TEXTE INTRODUCTIF	p : 2
2. ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX.....	p : 3
3. PROGRAMME.....	p : 4
a. Articulation des unités d'enseignement	
b. Liens entre le programme de la 1 ^e BSI et les grilles minimales en heures et en crédit	
4. PREREQUIS ET COREQUIS.....	p : 6
5. DETAIL, PAR UNITE D'ENSEIGNEMENT, DES ACQUIS D'APPRENTISSAGE INTERMEDIAIRES	p : 7

1. TEXTE INTRODUCTIF

Le bachelier infirmier responsable de soins généraux formé à l'ISSIG est un professionnel du secteur de la santé préparé à œuvrer au sein de domaines professionnels variés (milieux hospitaliers, extrahospitaliers, contribution à la recherche,....).

Qualifiée d'« art infirmier », sa profession est réglementée par divers textes législatifs.

Le grade de bachelier infirmier responsable de soins généraux donne accès au titre professionnel de praticien de l'art infirmier (loi coordonnée relative à l'exercice des professions des soins de santé du 10/05/2015 MB 18/06/2015).

Le champ de l'art infirmier permet au professionnel d'exercer sa pratique de manière autonome ou en collaboration. Cette pratique concerne le soin, de quelque nature qu'il soit, aux individus de tous âges -familles, groupes ou communautés-, à toutes les personnes malades ou en bonne santé, et dans tous les contextes où l'infirmier exerce.

L'art infirmier consiste à protéger, à promouvoir et à optimiser la santé et les capacités intrinsèques de l'individu et de son entourage, à prévenir et/ou participer au traitement des problèmes de santé dans une approche holistique.

L'individu et/ou la collectivité occupent une place centrale et constituent des partenaires actifs dans l'équipe pluri professionnelle. L'infirmier s'adresse à la globalité de l'être humain, en interaction avec son environnement.

L'accent est mis sur le soutien (« *advocacy* ») et la promotion de l'autogestion (« *empowerment* ») de l'individu en vue de l'accompagner dans son projet de vie.

L'infirmier fonde son diagnostic, ses interventions et ses activités sur un jugement professionnel dans les domaines de la promotion de la santé, de l'éducation à la santé, de la prévention de la maladie, des soins urgents, des soins curatifs, des soins chroniques et palliatifs.

Quel que soit le niveau de complexité de la situation, il est préparé à concevoir et à mettre en œuvre des projets de soins pertinents. En tant que professionnel responsable, il se positionne dans ce processus avec une logique d'interventions écologique et sécuritaire, et veille ainsi à promouvoir un environnement sain et la qualité des soins.

Praticien réflexif, il utilise des savoirs empruntés et des savoirs disciplinaires. Il éclaire sa pratique par des résultats probants et fonde son jugement clinique en fonction des besoins et attentes de la personne et du contexte.

Soucieux de s'adapter aux personnes, aux différentes réalités, aux divers contextes d'intervention et d'environnement de travail, il fait de la relation humaine un outil privilégié lui permettant d'interagir avec les personnes, les équipes de travail et les autres intervenants tout en prenant de façon responsable les décisions qui lui incombent. Par son positionnement, il exerce un leadership clinique, participant ainsi au développement de la discipline et à l'amélioration des politiques de santé.

Il pratique dans le respect des règles déontologiques et du cadre législatif propres à sa profession en intégrant une dimension éthique à sa réflexion. Il veille à assurer la continuité des soins, tenant compte notamment des évolutions des outils et technologies spécifiques au champ de la santé.

La profession d'infirmier est réglementée et bénéficie de la libre circulation au sein des pays de l'Union Européenne.

Elle propose un contenu d'enseignement visant le développement de compétences diversifiées et adaptées au marché de l'emploi et aux défis de santé publique, répondant aux exigences de la directive 2013/55/UE. Outre le bagage scientifique et les interventions spécifiques aux soins infirmiers, le développement de compétences en sciences humaines de cet enseignement prépare les étudiants à être des citoyens actifs dans une société démocratique et à aborder le développement de leur identité professionnelle, tout en garantissant leur épanouissement personnel. Cette formation garantit une large base d'aptitudes et un haut niveau de connaissances, elle a le souci de stimuler de manière constante la qualité, la recherche et l'innovation

2. REFERENTIEL DE COMPETENCES – Compétences et capacités ISSIG

1. COMMUNIQUER PROFESSIONNELLEMENT

La communication professionnelle infirmière est de type fonctionnel (usuel, exploratoire, de liaison), pédagogique (information, enseignement) ou de relation d'aide (technique d'intervention à visée thérapeutique) selon la situation.

La communication professionnelle comprend :

Capacité de réceptivité ou d'attention impliquant la sensibilité à l'existence d'un certain phénomène ou d'une certaine stimulation.

Capacité d'adopter une attitude d'écoute impliquant l'attitude de compréhension empathique, de respect chaleureux et d'immédiateté et d'adopter les techniques de communication que sont le reflet simple, la reformulation et l'élucidation

Capacité d'employer le mode et les canaux adéquats pour transmettre un contenu ciblé et synthétique

Capacité de communication fonctionnelle et pédagogique auprès du bénéficiaire et des étudiants ou élèves d'années inférieures

NB : La relation d'aide est une intervention infirmière complexe démontrant une maîtrise supérieure

1.1 Adopte une attitude pertinente

1.2 A un discours pertinent

1.3 Transmet au client des informations à visée éducative,

1.4 Transmet les observations oralement et/ou par écrit de manière professionnelle

2. POSER UN JUGEMENT DIAGNOSTIQUE ET THERAPEUTIQUE EN SE REFERANT A UN MODELE CONCEPTUEL DE SOINS DANS LE CADRE D'UNE DEMARCHE EN SOINS INFIRMIERS

Capacité d'obtenir des informations sous l'angle médical et infirmier

Capacité de relever les éléments significatifs y compris les ressources de la personne

Capacité d'identifier les complications potentielles spécifiques, de les justifier et d'établir les interventions de soins

Capacité d'identifier les problèmes relevant du rôle propre infirmiers de les justifier et d'établir les interventions de soins

Capacité de planifier les interventions infirmières (en fonction du client, de l'environnement et des EBN en la matière)

Capacité d'évaluer les résultats obtenus en regard des résultats attendus et de réajuster les objectifs et les actions en partenariat avec le bénéficiaire de soins

2.1 Recueille les informations, nécessaires à la tâche à effectuer sous l'angle médical et infirmier en se basant sur des outils structurants

2.2 *Avant la prise en charge du client* : Cite et justifie les risques de complications physiologiques du jour spécifiques aux pathologies, aux traitements ou aux investigations et établit les interventions de soins

2.3 *Avant la prise en charge du client* : Identifie les problèmes de la personne qui relèvent du rôle infirmier autonome, les formule selon les règles du DI et planifie les interventions de soins

2.4 *Avant la prise en charge du client* : Identifie les problèmes de la personne qui relèvent du rôle infirmier autonome, les formule selon les règles du DI et planifie les interventions de soins

2.5 Programme les interventions de soins selon un ordre de priorité

2.6 Perçoit chez le client, en situation, une demande de soins non programmée et y donne suite

2.7 *Après la prise en charge du client* : En tenant compte de l'avis du bénéficiaire de soins, actualise le bilan de la situation sous l'angle médical et infirmier ainsi que les interventions qui en découlent en vue d'une prise en charge ultérieure

3 REALISER LES INTERVENTIONS DE SOINS INFIRMIERS A CARACTERE AUTONOME, PRESCRIT ET/OU CONFIE

Capacité d'exécuter les soins en respectant les principes fondamentaux qui régissent l'application des soins infirmiers et les EBN existants en la matière

3.1 Exécute les soins en respectant les principes fondamentaux qui régissent l'application des soins infirmiers : 3.1.1

Efficiencia

3.1.2 Sécurité

3.1.3 Hygiène hospitalière

3.1.4 Ergonomie

3.2 Mène des actions en conformité avec les problèmes préalablement identifiés du client

4. S'ENGAGER PROFESSIONNELLEMENT ET FAIRE PREUVE D'UN LEADERSHIP CLINIQUE

Engagement consiste à se mettre dans une situation qui crée des responsabilités et implique certains choix.

L'engagement professionnel se construit sur l'acceptation d'un système de valeurs existant et reconnu professionnellement.

Il s'évalue par la capacité à définir ses différents champs de compétences professionnelles dont le rôle propre, les responsabilités qui en découlent et à agir en conséquence

Le leadership clinique consiste, selon Kilpatrick (2013), à guider les activités de l'équipe interprofessionnelle, à initier des changements de pratique, à agir comme modèle de rôle, à développer des politiques locales, nationales ou internationales (Morisson et Symes, 2011) et à participer aux décisions cliniques qui peuvent assurer la qualité et la sécurité des soins (Adeniran & al, 2012). Ces différentes dimensions peuvent constituer nombre d'indicateurs permettant son évaluation.

4.1 Respecte les règles de déontologie et fait preuve d'un questionnement éthique

4.2 Se situe dans une équipe pluridisciplinaire et agit dans les limites de son champ de responsabilité

4.3 Participe aux procédures les plus courantes dans la gestion d'une unité de soins (commandes, dossiers administratifs, facturation,...) et prend en compte les implications financières des prestations de soins (gestion du matériel, DI-RIM, échelle de Katz,...)

4.4 S'inscrit dans un processus de qualité en intégrant dans sa pratique quotidienne la collaboration interdisciplinaire et la délégation pour assurer l'efficacité des mesures thérapeutiques et sociales

4.5 S'implique dans l'équipe infirmière, dans la formation de ses pairs et des étudiants

4.6 S'impliquer par son discours et ses actes, dans le développement et l'explicitation du rôle infirmier

5. ACTUALISER SES SAVOIRS ET CONSTRUIRE SON IDENTITE PROFESSIONNELLE DANS LE CADRE D'UNE DEMARCHE REFLEXIVE ET D'UNE RECHERCHE DE QUALITE

S'engager dans un processus d'apprentissage visant le développement de ses compétences personnelles et professionnelles : Percevoir les activités de formation, objectifs de croissance personnelle et professionnelle et les moyens de les atteindre. Se connaître comme apprenant et identifier son profil d'apprentissage, ses moyens, ses forces et ses faiblesses.

Processus visant le développement optimal des capacités d'un individu

Classé comme phénomène comportemental l'actualisation de soi est synonyme de: accomplissement de soi –

Affirmation de soi – Croissance personnelle – Epanouissement personnel – Réalisation de soi.

Par ce fait, elle intègre la construction de son identité professionnelle et l'adoption d'un comportement responsable et citoyen.

5.1. Montre la volonté de prendre en charge sa formation professionnelle, participe activement à la construction et à l'actualisation de ses acquis professionnels

5.2. Evaluer sa pratique professionnelle et ses apprentissages et développe une pratique réflexive

3. ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX

Durant et au terme de sa formation l'étudiant se construit professionnellement en se référant à un modèle conceptuel qu'il intègre dans l'application de sa démarche de soins. Il se conforme aux réglementations en vigueur et développe une réflexion éthique et déontologique. Par la réflexivité dont il fait preuve, il cherche sans cesse l'amélioration de la qualité et de la sécurité de ses pratiques. Sur base de ces principes fondamentaux, au terme de sa formation l'étudiant :

1. Conçoit et propose des projets de soins infirmiers, fondés sur son jugement clinique tant dans son champ autonome qu'en collaboration, favorisant la santé et le mieux-être des bénéficiaires de soins et visant l'atteinte de résultats identifiés.
2. Etaye professionnellement ses décisions de soins sur base de résultats de recherche, d'outils et connaissances propres à sa discipline et issus des disciplines connexes.
3. Démontre, au travers des actes qu'il pose et des décisions qu'il prend, qu'il vise l'efficience, assure sa sécurité et celle des soins qu'il prodigue
4. Démontre, au travers des actes qu'il pose et des décisions qu'il prend, qu'il tient compte des dimensions éthique, déontologique et légale.
5. Fait preuve d'une approche holistique des personnes qu'il accompagne
6. S'associe avec les personnes qu'il accompagne afin de les stimuler à prendre une part active à la réalisation du projet de soins axé sur la promotion de la santé, l'éducation, la prévention de la maladie, les soins curatifs, de réadaptation et palliatifs.
7. Collabore avec les différents professionnels de la santé afin de comprendre les situations spécifiques des bénéficiaires de soins et de proposer des réponses adaptées à leurs besoins spécifiques.
8. Communique verbalement et non verbalement dans le cadre d'échanges fonctionnels, pédagogiques et thérapeutiques en tenant compte des besoins du bénéficiaire de soins, de ses proches, de la situation et du contexte.
9. Communique professionnellement, par oral et par écrit, dans le but de collaborer avec les différents acteurs de l'équipe pluridisciplinaire, d'assurer la continuité des soins et de rendre visible l'activité et le positionnement infirmier.
10. Questionne ses pratiques et cherche à enrichir son champ de connaissances et de pratiques professionnelles.
11. Démontre un engagement professionnel et fait preuve d'un leadership clinique en agissant comme modèle de rôle, en participant à la guidance des activités de l'équipe interprofessionnelle, à l'initiation de changements de pratique et en participant aux décisions cliniques qui assurent la qualité et la sécurité des soins.
12. Démontre sa capacité à participer à la promotion de la profession notamment par la connaissance du système de santé, des organes et structures de décision et de représentation professionnelle et par la connaissance de l'actualité en la matière.
13. Fait preuve de réflexivité et cherche sans cesse l'amélioration de la qualité et de la sécurité de ses pratiques.

4. PROGRAMME ISSIG - Articulation des unités d'enseignement

BLOC 4	UE 401 (1 ^{re} partie) AIP, enseignement clinique - SIG et spécialisés et SIP – stage de finalité : 9 sem +ECOS ou simul (+ TP manutention et intégration des aspects pratiques de la pratique infirmière spécialisée)								17 cr.
	UE 402 (1 ^{re} partie) AIP, enseignement clinique - SIG et spécialisés et SIP (+ TP manutention et intégration des aspects pratiques de la pratique infirmière spécialisée)								10 cr.
	UE 403 (1 ^{re} partie) AIP, enseignement clinique - SIG et spécialisés et SIP (+ TP manutention et intégration des aspects pratiques de la pratique infirmière spécialisée)								10 cr.
	UE 404 TFE								16 cr.
	1 ^{er} quad	UE411 Ethique	UE412 Leadership	UE413 Principes d'administration, de gestion...	UE414 Droit et législation	2 ^{ème} QUA			
		2 crédits	2 crédits	2 crédits	1 crédit				
BLOC 3	UE 301 (1 ^{re} partie) AIP, enseignement clinique - SIG et spécialisés et SIP (+ TP manutention et intégration des aspects pratiques de la pratique infirmière spécialisée)								20 crédits
	UE 302 (1 ^{re} partie) AIP, enseignement clinique - SIG et spécialisés et SIP (+ TP manutention et intégration des aspects pratiques de la pratique infirmière spécialisée)								10 crédits
	UE 303 (1 ^{re} partie) AIP, enseignement clinique - SIG et spécialisés et SIP (+ TP manutention et intégration des aspects pratiques de la pratique infirmière spécialisée)								5 crédits
	UE304 - RECHERCHE ET SOINS INFIRMIERS (12H) ET SEMINAIRES TFE (12H)								4 crédits
		1 ^{er} quad.	UE3.1.1 Pratique infirmière en situation spécifique : Oncologie	UE312 Pratique infirmière en situation spécifique : Neurologie	UE313 Pratique infirmière en situation spécifique Néphrologie - Urologie	UE314 Communiquer et conduire une relation de soins	UE315 Pratique infirmière en situation aigue (1)	UE321 Pratique infirmière en situation aigue (2)	UE322 Pratique infirmière en situation spécifique : gériatrie
		Pathologies générale et spéciales et SI appliqués en oncologie	Pathologies générale et spéciales et SI appliqués en neurologie	Pathologies générale et spéciales et SI appliqués en néphrologie et urologie	Psychologie	SI appliqués en cardio-respiratoire PGS – Réanimation SI appliqués au monitoring	PGS : Algologie SI appliqués au bloc opératoire PGS Anesthésiologie SI appliqués aux urgences	Pathologie générale et spéciale : gériatrie SI aux personnes âgées	Législation et responsabilité professionnelle
		3 crédits – 30 heures	2 crédits – 32 heures	2 crédits – 28 heures	2 crédits – 18 heures	5 crédits – 48 heures	3 crédits – 38 heures	3 crédits – 30 heures	1 crédit – 7 heures
BLOC 2	UE 201 (1 ^{re} partie) AIP, enseignement clinique - SIG et spécialisés et SIP (+ TP manutention et intégration des aspects pratiques de la pratique infirmière spécialisée)								24 crédits
	UE 202 Assises en sc. Biomédicales à l'exercice des soins infirmiers (3) (54h) (<i>Chirurgie générale, Endocrinologie, Radio. et tech. d'investigation</i>)								6 crédits
	UE 203 Principes et exercices didactiques d'éducation à la santé (25h)								3 crédits
	UE 204 Recherche et soins infirmiers (recherche documentaire et méthodologie de la recherche (24h) et test d'anglais)								5 crédits
		1 ^{er} quad.	UE 2.1.1. Fondements de l'exercice des soins infirmiers (2)	UE2.1.2 Approche interculturelle et psycho-sociale des bénéficiaires de soins (2)	UE2.1.3. Pratique infirmière en santé mentale et psychiatrie	2 ^{ème} QUAD.	UE2.2.1 Jugement clinique et soins infirmiers appliqués dans des domaines spécifiques et situations d'intégration (2)	UE 2.2.2 : Pratique infirmière en périnatalogie, enfance et adolescence	UE 2.2.3 Pratique infirmière extra-hospitalière
		Hygiène hospitalière, SI appareil digestif et paracentèse, SI appareil urinaire, Thérapie IV, Soins aux plaies, Hémovigilance – Jugement clinique	Psychologie Sociologie de la famille	<i>Soins infirmiers en santé mentale et psychiatrie</i>		<i>SI en endocrinologie SI en chirurgie</i>	<i>Embryologie et physiologie de la grossesse, Gynéco obstétrique, Pédiatrie, SI mère et nouveau-né, SI enfants et adolescents</i>	<i>SI à domicile</i>	<i>Psychologie</i>
		6 crédits – 66h	2 crédits – 30 h	2 crédits – 30 heures		4 crédits – 38 heures	6 crédits – 60h	1 crédits – 15h	1 crédit – 15h
BLOC 1	UE114. Assises en sciences biomédicales à l'exercice des soins infirmiers (1) - Biochimie (15), Biologie (10)/Anatomie (50), Bactériologie (15)								8 crédits
	UE 101 (1 ^{re} partie) Activités d'intégration professionnelle, enseignement clinique et SIP + 8 heures de SIP repris sur cours de SIPA (+ TP Manutention et intégration des aspects pratiques en soins infirmiers généraux et secourisme)								15 crédits
	1 ^{er} quad.	UE 1.1.1 Méthode de recherche et outils de soutien à la formation	UE 1.1.2 Identité infirmière, jugement clinique et démarche de soin	UE 1.1.3 Fondements de l'exercice des soins infirmiers (1)	UE 1.1.5 Santé et société	2 ^{ème} QUAD.	UE 1.2.1 Jugement clinique et soins infirmiers appliqués dans des domaines spécifiques et situations d'intégration (1)	UE 1.2.2 Assises en sc. biomédicales à l'exercice des soins infirmiers (2) et exercices d'intégration	UE 1.2.3 Approche interculturelle et psycho-sociale des bénéficiaires de soins (1)
		<i>Propédeutique Test prérequis arithmétique de base Test prérequis écrit argumenté Fonctionnement bibliothèque</i>	<i>Histoire et déontologie Jugement clinique et démarche de soins</i>	<i>Nutrition, Boire et manger, Respirer, Eliminer, Dormir et se reposer, Hygiène hospitalière, Adm. des médicaments, paramètres, Ergonomie. et manutention</i>	<i>Hygiène et prophylaxie Droit Economie de la santé</i>		<i>SI aux personnes immobilisées SI fin de vie SI aux adultes en pré et post opératoire SI aux adultes en chir. orthopédique Soins infirmiers aux personnes âgées Secourisme</i>	<i>Anatomie/physiologie - Exercice d'intégration relatifs à la physiologie Hématologie Pathologie cardiovasculaire, gastroentérologie, pulmonaire, psychiatrique Pharmacologie</i>	<i>Psychologie Sociologie Anthropologie Exercices d'intégration</i>
		2 crédit – 16h	5 crédits – 63 h	6 crédits – 78h	4 crédits – 52h		5 crédits – 56h	10 crédits – 117h	5 crédits – 69h

		Heures/ année	ECTS
Sc. Prof 19 Sc. Hum 9 Sc. Bio 21 Rech 0 AIP 11			
UE1.1.1	Méthode de recherche et outil de soutien à la formation	16	2
1.1.1.1	Méthode de recherche et outil de soutien à la formation	16	2
UE1.1.2	Identité infirmière, jugement clinique et démarche de soins	63	5
1.2.1	Histoire et déontologie	15	1
1.2.2	PGSSI : SI aux adultes - Jugement clinique et démarche de soins	48	4
UE1.1.3	Fondements de l'exercice des soins infirmiers	78	6
1.1.3.1	Nutrition	12	1
1.1.3.2	SIGE : boire et manger	12	5
1.1.3.3	SIGE : Respirer	12	
1.1.3.4	SIGE : Eliminer	12	
1.1.3.5	SIGE : Dormir et se reposer	6	
1.1.3.6	SIGE : Administration des médicaments	6	
1.1.3.7	SIGE : Paramètres	6	
1.1.3.8	PGSSI*: Hygiène Hospitalière	10	
1.1.3.9	Ergonomie et manutention (aspects théoriques)	2	
UE1.1.4	Assises en sciences biomédicales à l'exercice des soins infirmiers	90	
1.1.4.1	Bactériologie, virologie, parasitologie, immunologie	15	1
1.1.4.2	Biochimie, biophysique	15	1
1.1.4.3	Anatomie, physiologie	50	5
1.1.4.4	Biologie	10	1
UE1.1.5	Santé et société	51	4
1.1.5.1	Droit	15	1
1.1.5.2	Hygiène et prophylaxie	24	2
1.1.5.3	Principes d'administration, de gestion et d'économie de la santé	12	1
UE1.2.1	Jugement clinique et soins infirmiers appliqués dans des domaines spécifiques et situation d'intégration	57	5
1.2.1.1	SIGE : SI au patient immobilisé	12	1
1.2.1.2	SIGE : SI en fin de vie	6	0,5
1.2.1.3	PGSSI*: SI aux adultes : pré et post –op	10	1
1.2.1.4	PGSSI*: SI aux adultes : chirurgie orthopédique	6	0,5
1.2.1.5	PGSSI*: SI aux personnes âgées	12	1
1.2.1.6	Secourisme (aspects théoriques)	11	1
UE1.2.2	Assises en sciences biomédicales à l'exercice des soins infirmiers (2) et exercices d'intégration	117	10
1.2.2.1	Anatomie/physiologie - Exercices d'intégration relatifs à la physiologie	10	1
1.2.2.2	PGS : Cardio-vasculaire	20	2
1.2.2.3	PGS : Gastro-entérologie	20	2
1.2.2.4	PGS : Hématologie	13	1
1.2.2.5	PGS : Pneumologie	12	1
1.2.2.6	PGS : Psychiatrie	18	1
1.2.2.7	Pharmacologie	24	2
UE1.2.3	Approche interculturelle et psychosociale des bénéficiaires de soins (1)	69	5
1.2.3.1	Anthropologie (y compris aspects historiques des concepts de soins)	30	2
1.2.3.2	Sociologie	15	1
1.2.3.3	Psychologie	24	2
UE1.0.1.	Activités d'intégration professionnelle: Enseignement clinique, Séminaires et travaux pratiques	200	15
1.0.1.1	TP : Ergonomie et manutention	8	1
1.0.1.2	TP : Secourisme	4	5
1.0.1.3	TP : SIGE	24	
1.0.1.4	Enseignement clinique (stage)	120	
1.0.1.5	Séminaires d'intégrations professionnels – en ce compris 6h séminaire SIPA	44	3
	Total	741	60

PGSSI : Principes généraux de santé, de Soins Infirmiers Spécialisés et exercices didactiques

SIGE : Soins Infirmiers Généraux et Exercices

PGS : Pathologie Générale et spéciale

TP : Travaux pratiques

Sc. Prof 17 Sc. Hum 6 Sc. Bio 9 Rech 5 AIP 23

		Heures/ année	ECTS/POND
UE211	Fondements de l'exercice des soins infirmiers (2)	66	6/6
211.1	Hygiène hospitalière	10	1/1
211.2	SI appareil digestif et paracentèse	8	1/1
211.3	SI appareil urinaire	6	0,5/1
211.4	Thérapie IV	12	1/1
211.5	Soins aux plaies	12	1/1
211.6	Hémovigilance	6	0,5/1
211.7	Jugement clinique et SI	12	1/0
UE212	Approche interculturelle et psychosociale des bénéficiaires de soins (2)	30	2
212.1	Psychologie	15	1
212.2	Sociologie de la famille	15	1
UE2.1.3	Pratique infirmière en santé mentale et psychiatrie	30	2
213.1	Soins Infirmiers en santé mentale et psychiatrie	30	2
UE221	Jugement clinique et soins infirmiers appliqués dans des domaines spécifiques et situations d'intégration (2)	38	4/4
221.1	SI en endocrinologie	14	1/1,5
221.2	SI en chirurgie	24	3/2,5
UE222	Pratique infirmière en périnatalogie, enfance et adolescence	60	6/6
222.1	Embryologie et physiologie de la grossesse	10	1/1
222.2	Gynéco obstétrique	10	1/1
222.3	SI mère et nouveau-né	12	1/1
222.4	Pédiatrie	12	1/1
222.5	SI enfants et adolescents	16	1/2
UE223	Pratique infirmière extrahospitalière	15	1
223.1	Soins infirmiers et hospitalisation à domicile	15	1
UE2.2.4	Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins (1)	15	1
224.1	Psychologie	15	1
UE201	AIP: Enseignement clinique – SI généraux et spécialisés, SIP et TP	550	24/15
201.1	TP : Manutention	10	1/1
201.2	TP : SI aux adultes	30	2/4
201.3	Ens. clinique (stage) : Médecine, chirurgie, gériatrie et/ou services spécialisés	480	20/7
201.4	Séminaires d'intégrations professionnels	30	2/3
UE202	Assises en sc. Biomédicales à l'exercice des soins infirmiers (3)	54h	6/6
202.1	PGS : Chirurgie spécialisée Chirurgie orthopédique et traumatologie (8 heures) Dr Aquaviva Chirurgie digestive (8 heures) Dr Chamlou/ Dr Ballesta Chirurgie vasculaire (8 heures) Dr BrioN	24	3,5
202.2	PGS – Endocrinologie	12	1
202.3	Radiologie et techniques d'investigation	18	1,5
UE203	Principes et exercices didactiques d'éducation à la santé	24	3/3
203.1.	Principes et exercices didactiques d'éducation à la santé	24	3/3
UE204	Recherche et soins infirmiers	24	5/5
204.1	Recherche documentaire et méthodologie de la recherche	24	2/4,5
204.2	Test d'anglais – compréhension à la lecture		3/0,5
	Total	906	60

PGSSI : Principes généraux de santé, de Soins Infirmiers Spécialisés et exercices didactiques

PGS : Pathologie Générale et spéciale

AIP : Activités d'intégration professionnelle

SIP : séminaires d'intégration professionnelle

TP : Travaux pratiques

Sc. Prof 12 Sc. Hum 3 Sc. Bio 6 Rech 4 AIP 35

		Heures/ année	ECTS	
UE311	Pratique infirmière en situations spécifiques : oncologie	30	3	
3111	Pathologies générales et spéciales et SI appliqués en Oncologie	15 + 15	1	2
UE312	Pratique infirmière en situations spécifiques : neurologie	32	2	
3121	Pathologies générales et spéciales et SI en Neurologie	18 + 14	1	1
UE313	Pratique infirmière en situations spécifiques : Néphrologie-urologie	28	2	
3131	Pathologies générales et spéciales et soins infirmiers en Néphrologie et Urologie	14 + 14	1	1
UE314	Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins (2)	18	2	
3141	Psychologie	18	2	
UE315	Pratique infirmière en situation aiguë (1)	48	5	
3151	SI appliqués en cardiorespiratoire y compris aux patients intubés	20	2	
3152	Pathologies générales et spéciales : Réanimation	18	2	
3153	SI appliqués au monitoring	10	1	
UE321.	Pratique infirmière en situation aiguë (2)	38	3	
3211	PGS : Algologie	8	1	
3212	SI appliqués au bloc opératoire	7	0,5	
3213	PGS : Anesthésiologie	8	0,5	
3214	SI appliqués aux urgences	15	1	
UE322	Pratique infirmière en situations spécifiques : gériatrie	30	3	
3221	Pathologies générales et spéciales (Gériatrie) et SI aux personnes âgées	10 + 20	1	2
UE323	Législation et responsabilité professionnelle	7	1	
3231	Législation relative à la profession	7	1	
UE301	AIP, enseignement clinique et exercices d'intégration -- Med/chir (9 sem)	430	20	
3011	SIP (6 DIRHM, 6 transmissions ciblées, 12 renforcement jugement clinique) TP (16 – PAC4-TRACH4- Plaies complexes 8), SIMUL/ECOS (30),... Ens. clinique (stage)	24 (+24 TD) 46 (+45 TD) 360	20	
UE302	AIP, enseignement clinique – Psychiatrie ou SAD (6 sem.)	240	10	
30211	Ens. clinique (stage) – Psychiatrie ou SAD		10	
UE303	AIP, enseignement clinique – Pédiatrie ou option (3 sem.)	120	5	
3031	Ens. clinique (stage) – Pédiatrie ou Option		5	
UE304	Recherche et soins infirmiers	24	4	
3041	Méthodologie de la recherche		4	
	Total	1045	60	

		Sc. Prof 4	Sc. Hum 3	Sc. Bio 0	Rech 16	AIP 37	Heures/ année	ECTS
UE4.1.1	Ethique						10	2
4.1.1.1	AIP Ethique						10	
UE4.1.2	Leadership clinique et interdisciplinarité						24	2
4.2.1.1	AIP Leadership clinique et interdisciplinarité						24	
UE4.1.3	Principes d'administration, de gestion et d'économie de la santé						24	2
4.2.2.1	Principes d'administration, de gestion et d'économie de la santé						24	
UE4.1.4	Législation et responsabilité professionnelle						7	1
4.2.3.1	Législation relative à la profession						7	1
UE4.0.1	AIP, enseignement clinique – Stages 6 et exercices d'intégration						435	17
4.0.1.1	SIP, TP et SIMUL,...						30 45	
4.0.1.2	Ens. clinique (stage)						360	
UE4.0.2	AIP, enseignement clinique – Stages 5						240	10
4.0.2.1	Ens. clinique (stage) psy ou sad							
UE4.0.3	AIP, enseignement clinique – Stages 4						240	10
4.0.3.1	Ens. clinique (stage) option 6 semaines ou 2 options 3 semaines ou option + pédiatrie							
UE4.0.4	Travail de fin d'études						20	16
4.0.4.1	Séminaires et travail de fin d'études						20	
	Total						1000	60

PGSSI : Principes généraux de santé, de Soins Infirmiers Spécialisés et exercices didactiques

PGS : Pathologie Générale et spéciale

TP : Travaux pratiques

	<u>1^e</u>	<u>2^e</u>	<u>3^e</u>	<u>4^e</u>	<u>TOT</u>	<u>Exigences grille 240</u>
<u>Sc. Professionnelles</u>	19	17	12	4	52	35
<u>Sc. Humaines</u>	9	6	3	3	21	15
<u>Sc. Biomédicales</u>	21	9	6	0	36	32
<u>AIP</u>	11	23	35	37	106	95
<u>Recherche et TFE</u>	0	5	4	16	25	15
<u>Liberté PO</u>	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	48
<u>TOTAL</u>	60	60	60	60	240	240

5. PREREQUIS ET COREQUIS ISSIG¹

Remarque : Au sein du programme d'un cycle d'études, une unité d'enseignement ne peut être considérée comme prérequis à plus de 30 crédits du bloc annuel suivant et une unité d'enseignement ne peut avoir pour prérequis plus de 30 crédits du bloc annuel précédent. Sur décision individuelle fondée sur le parcours de l'étudiant et pour lui permettre la poursuite de son parcours

	Pré requis	Co-requis
De bloc 1 vers bloc 2	UE111 (2 cr.) => UE211 (6cr.) et UE201 (24 cr.) UE123 (5cr.) => UE213 (2cr.) et UE224 (1 cr.) UE101 (15 cr.) => UE201 (24cr.)	
De bloc 2 vers Bloc 3 (prérequis) Au sein du bloc 2 (co-requis)	UE201 (24 cr.) => UE301 (15 cr.) UE204(5 cr.) => UE304 (5 cr.) UE212 (2cr.) et UE224 (1 cr.) => UE314 (2 cr.) UE222 (5 cr.) => UE302 (10 cr.) ou 303 (5 cr.) si réalisé en maternité et/ou soins auprès des enfants sains et/ou malades UE223 (1 cr.) => UE302 (10 cr.) ou 303 (5 cr.) si réalisé en soins à domicile et/ou soins de santé primaire UE213 (2 cr.) => UE302 (10 cr.) ou 303 (5 cr.) si réalisé en soins de santé mentale et psychiatrie	UE211 (6 cr.) et UE 201 (24 cr.) UE 212 (2 cr.) et UE 224 (1 cr.)
De bloc 3 vers Bloc 4 (prérequis) Au sein du bloc 3 (co-requis)	UE304 (5 cr.) => UE 404 (16 cr.) UE 301 (15 cr.) => UE 411 (2 cr.) UE 301 (15 cr.) => UE 412 (2 cr.) UE 301 (15 cr.) => UE 401 (18 cr.)	315 (5cr.) et 301 (15 cr.) ou 302 (10 cr.) ou 303 (10 cr.) si stage en soins critique ou USI 321 (3cr.) et 301 (15 cr.) ou 302 (10 cr.) ou 303 (10 cr.) si stage en urgence ou salle opératoire
Au sein du bloc 4 (co-requis)		411 (2 cr.) et 412 (2 cr.) et 401 (18 cr.)

Les UE et crédits identifiés en rouges sont liés à des activités d'intégration professionnelles (stage)

¹ La constitution des unités d'enseignements des blocs 2 et 3 est donnée à titre indicatif. Ces blocs sont en cours d'élaboration et susceptibles d'être modifiés.

